

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N°204.22/ OR/R.E / 2014

COMMUNICATION RELATIVE A LA SEMAINE DE LA DIASPORA

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale porte à la connaissance du public et de la diaspora burundaise de par le monde qu'elle organise du 28 au 30 juillet 2014 une semaine de la diaspora sous le thème : « *La Diaspora burundaise : devenir le cheval de bataille pour l'investissement et le transfert des connaissances au Burundi.* »

Au cours de cette semaine, il est prévu des conférences, des ateliers d'échanges et de partage d'informations sur les opportunités d'investissement au Burundi ; sur les politiques nationales et régionales de migrations et de la Diaspora; sur les défis de l'immigration et du développement ; un débat sur les attentes de la Diaspora burundaise ; des offres de produits par différents opérateurs économiques et sociétés immobilières, des stands d'exposition et présentation de projets de la Diaspora etc.

Une visite guidée d'un site touristique sera organisée et sera agrémentée par un pique-nique auquel seront conviés des diplomates accrédités à Bujumbura et des anciens de la Diaspora. La semaine sera clôturée par la participation des délégations de la Diaspora à la fête communale qui sera célébrée dans toutes les communes du pays le 2 août 2014.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale saisit cette occasion pour inviter les associations et les membres de la diaspora qui souhaitent participer à cet événement de se faire connaître auprès des missions diplomatiques et consulaires du Burundi à l'étranger ou

de prendre attache avec le département chargé de la diaspora via l'adresse électronique : diaspora.direction@gmail.com

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale exhorte les opérateurs économiques, les partenaires du Burundi, les Organisations Internationales, les associations de la Diaspora et toutes les bonnes volontés à soutenir l'organisation et la réussite de cette semaine de la Diaspora Burundaise.

Dans les jours à venir, les membres de la Commission ad hoc chargée d'organiser la semaine de la Diaspora vont mener une campagne d'information et de sensibilisation et de collecte de soutiens et de sponsors au Burundi comme à l'étranger.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale remercie d'avance toutes les bonnes volontés qui sauront se mobiliser pour la réussite de cet événement et pour que la Semaine de la Diaspora soit un moment de communication et d'enrichissement mémorable pour les participants, la Diaspora de par le monde et les Burundais de la mère patrie.

Fait à Bujumbura, le 10/03/2014

**Le Ministre des Relations Extérieures
et de la Coopération Internationale**

Laurent KAVAKURE



REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N°204.22/ 19 /R.E / 2014

Transmis Copie Pour Information A:

- **Son Excellence Monsieur le Président de la République, avec les Assurances de ma Plus Haute Considération**
- **Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République , avec les Assurances de ma Très Haute Considération**
- **Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République, avec les Assurances de ma Très Haute Considération**

A toutes les Missions Diplomatiques et Consulaires du Burundi à l'Etranger.

Concerne : Lettre d'information sur la mise à disposition de parcelles pour la Diaspora.

Madame, Monsieur l'Ambassadeur,

Madame, Monsieur le Chargé d'Affaires a.i,

Monsieur le Consul Général,

Madame, Monsieur le Consul Honoraire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que grâce à une parfaite collaboration du Ministère de l'Eau, Environnement, Aménagement du territoire et Urbanisme, des parcelles sont disponibles pour les membres de la Diaspora qui souhaitent et construire et développer des projets.

En Effet, Madame, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Consul Général, Monsieur le Consul, vous êtes les témoins privilégiés des doléances exprimées lors des rencontres entre les plus Hautes Autorités du pays et la Diaspora ou lors de vos rencontres avec cette dernière. Parmi celles qui reviennent souvent, il y a la question de parcelles à bâtir ou pour des projets d'investissement.

Notre Gouvernement, engagé résolument dans la mobilisation de sa Diaspora pour l'impliquer pleinement dans le développement du pays s'est donné l'objectif de trouver et proposer toutes les mesures incitatives pouvant capitaliser les investissements de la Diaspora. Lors de sa rencontre avec la Diaspora du Benelux, Son Excellence le Président de la République a instruit tous les services concernés par la question des parcelles de trouver des solutions. Or, l'investissement immobilier, tout en étant bénéfique à la Diaspora, contribuera aussi à résoudre la question du logement devenu cruciale dans notre capitale et dans toutes les provinces du pays.

Nous nous réjouissons donc de ce premier pas franchi et vous présentons la liste des sites avec le nombre de parcelles disponibles dans différentes Provinces du Pays. **Concernant la Ville de Bujumbura, la Direction Générale de la Société Immobilière Publique et ses partenaires travaillent sur quelques pistes qui peuvent palier au fait qu'il n'y a presque plus de parcelles pour des maisons individuelles. Le résultat vous sera communiqué en temps utile.**

Cette lettre d'information vous est transmise pour une large diffusion auprès des organisations, associations et tout membre de la Diaspora par affichage, présentation directe ou tout autre canal que vous jugez utile. Elle va être publiée sur le site internet du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale mais elle peut aussi être relayée sur les sites des différentes organisations de la Diaspora. Par ailleurs, ceci n'est qu'une première étape. La Direction Générale de la SIP et notre Direction de la Diaspora vont continuer à travailler sur les aspects techniques et de procédures pour vous communiquer quand et comment postuler.

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'Ambassadeur, Madame, Monsieur le Chargé d'Affaires a.i., Monsieur le Consul Général, Madame, Monsieur le Consul Honoraire, l'expression de ma haute considération.

Fait à Bujumbura, le 10 mars 2014.

**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

Laurent KAVAKURE



CPI à :

**-Monsieur le Ministre de l'Eau, Environnement,
Aménagement du Territoire et Urbanisme**

LISTE DES PARCELLES DISPONIBLES A L'INTERIEUR DU PAYS

No	SITE	PROVINCE	NOMBRE DE PARCELLES
1	MUYANGE	KAYANZA	161
2	VYERWA I	NGOZI	328
3	GATARE	MWARO	69
4	KIGOMA	KARUSI	32
5	KARURAMA	CIBITOKÉ	-
6	BWOGA	GITEGA	32
7	KARERA III	GITEGA	100
8	GATUMBA	BUJUMBURA	80
9	MUZINDA	BUBANZA	200
10	GICACA	RUTANA	20
11	VYERWA II	NGOZI	150